

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ENCLEAN

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2020-0008

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0020366-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ENCLEAN
Enclean
Decorus
OUT-CLEAN
Total Clean
DALEP ECO UC
Groenreiniger Xtra / Anti-Dépôts Verts Xtra
Green Guard Forte
Bio GreenClean Forte
GreenClean Forte

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	JADE (Jardin Agriculture Développement)
	Adresse	3087 Rue de la Gare 59299 BOESCHEPE France
Numéro de l'autorisation	BE2020-0008	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0020366-0000	
Date de l'autorisation	15/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	14/10/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	IRIS
Adresse du fabricant	1126 avenue du Moulinas, route de saint privat- 30340 Salindres France
Emplacement des sites de fabrication	1126 avenue du Moulinas, route de saint privat- 30340 Salindres France

Nom du fabricant	DIACHEM
Adresse du fabricant	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie

Nom du fabricant	CHEMINOVA
Adresse du fabricant	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Stader Elbstraße 28 21683 Stade Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd
Adresse du fabricant	D-E Block, 9th floor, 251, Ledu Road, songjiang District 201600 Shanghai Chine
Emplacement des sites de fabrication	Yangkou Chemical Industry Zoon, Rudong County, Jiangsu Province 201600 Shanghai Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	53,97

2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 Porter des gants de protection.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation national / régional
 Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation national / régional

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algicide - Surfaces dures

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Effet algicide curatif sur les matériaux de construction, sur toutes les surfaces dures (poreuses et non poreuses) des espaces verts, sur tous les types de toiture (sauf toiture en chaume).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Le produit doit être pulvérisé après dilution directement sur les surfaces à traiter.
Taux et fréquences d'application	0,0018 L (produit non dilué)/m ² - - Niveau d'application: 0,0018 L (produit non dilué)/m ² Le produit doit être dilué dans l'eau avant application pour obtenir le taux d'application validé. Le produit doit être dilué en mélangeant 1 partie de produit à 27 parties d'eau. Après dilution avec de l'eau, la surface traitée par type d'emballage est la suivante: Bouteilles F-HDPE:- 0,125 L suffit pour traiter 69 m ² ,- 0,2 L suffit pour traiter 111 m ² ,- 0,25 L suffit pour traiter 139 m ² ,- 0,4 L suffit pour traiter 222 m ² ,- 0,5 L suffit pour traiter 278 m ² ,- 0,8 L suffit pour traiter 444 m ² ,- 1L suffit pour traiter 556 m ² , Boîtes F-HDPE:- 3L suffisent pour traiter 1667 m ² ,- 5L suffisent pour traiter 2778 m ² ,- 10L suffisent pour traiter 5556 m ² ,- 15L suffisent pour traiter 8333 m ² ,- 20L suffisent pour traiter 11111 m ² , Fûts en F-HDPE:- 200L suffisent pour traiter 111111 m ² ,- 640L suffisent pour traiter 355556 m ² , Réservoir F-HDPE:- 1000L suffisent pour traiter 555556 m ² , Jusqu'à deux applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Non-professionnels:
Bouteilles en f-HDPE : 0,125L; 0,2L; 0,25L; 0,4L; 0,50L; 0,8 L; 1L

Professionnels:
Bouteilles en F-HDPE : 0,125L; 0,2L; 0,25L; 0,4L; 0,50L; 0,8 L; 1L
Bidons en F-HDPE : 3L; 5L; 10L; 15L; 20L
Fûts en F-HDPE : 200L; 640L
Cuves en F-HDPE : 1000L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Évitez tout contact direct ou indirect avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
- Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.
- La solution diluée doit être utilisée immédiatement.
- Appliquer ce produit uniquement avec un appareil portable à basse pression à commande manuelle (3 bar ou moins) de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Remuer pendant l'application.
- Ne pas traiter par temps pluvieux ou sur des surfaces gelées.
- Ne nettoyez pas la surface après le traitement.
- Laisser le produit prendre effet pendant au moins plusieurs jours.
- Les utilisateurs doivent informer si le traitement est inefficace et signaler directement au titulaire de l'enregistrement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le produit ne peut être utilisé que si les prévisions météorologiques ne montrent aucune pluie pour le jour de l'application.
- Pendant l'application, le sol et les plantes adjacentes à la zone traitée doivent être protégés pour éviter les émissions dans l'environnement.

Pendant le mélange et le chargement, l'exposition du visage aux éclaboussures doit être limitée.

Pour les utilisateurs professionnels, l'utilisation d'EPI et l'application de RMM sont obligatoires:

- o Protection des yeux.
- o Minimisation des éclaboussures et des déversements;
- o Minimiser le nombre de membres du personnel exposés;

Pour les utilisateurs non professionnels :

- o Minimisation des éclaboussures et des déversements en versant lentement le produit de la bouteille dans le pulvérisateur.
- o Évitez tout contact avec les yeux.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact si c'est facile à faire. Continuez à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Obtenez des soins médicaux en cas d'irritation ou de déficience visuelle.

- Contact avec la peau: retirez les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez la peau contaminée à l'eau. Contacter un spécialiste du traitement anti-poison en cas de symptômes [+3270245245].

- Ingestion: rincer la bouche avec de l'eau. Contacter un spécialiste du traitement anti-poison [+3270245245]. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et / ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas donner de liquide ni faire vomir.

- Inhalation de poussières: Transporter la victime à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et / ou si de grandes quantités ont été inhalées.

- En cas de perte de conscience, placez-vous en position de récupération et consultez immédiatement un médecin.

- Gardez le contenant ou l'étiquette à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Jeter le produit non utilisé, son emballage (comme le film plastique de protection des sols) et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.

- Ne pas déverser de produit non utilisé au sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans un endroit sec, frais et ventilé et dans le contenant d'origine

- Durée de conservation: 2 ans

6. Autres informations

- Le titulaire de l'autorisation doit signaler aux autorités compétentes (AC) tout incident observé lié à l'efficacité. - Un bouchon doseur est fixé sur les flacons du produit pour les utilisateurs non professionnels. - Les modalités de dilution du produit et les taux d'utilisation du produit dilué doivent figurer sur l'étiquette.